Communications

ROUBAIX. — Société Chorale de Notre-Dame. — Mercredi 20 mars, à huit heures et demie, répétition générale, Café Depauw, place Notre-Dame. Présence indispensable. A l'issue de la répétition, fête de St-Joseph.

TOURCOING. — Institut Colbert. — Le grand bal intime, organisé par l'Amicale de l'Institut Colbert, aura lieu le samedi 23 mars, à huit heures et demie du soir, salle du Gymnase Municipal, rue de Gand.

CROIX. — Grande-Harmonie. — Répétition générale jeudi 21 courant, à huit heures et demie précises du soir.

FLORAMYE PARFUMS L. T. PIVER PARIS 21418

LES VOTES DE NOS DEPUTÉS

Scrutin sur le projet de loi portant ouverture d'un crédit supplémentaire de 81.400 francs, applicable au chapitre 42 : « Dépenses administratives du Sénat et indemnités des sénateurs ». Ont voté pour : tous nos députés, sauf MM. Defontaine et Delecroix, absents par congé. Adopté par 481 voix contre 1.

Scrutin sur l'amendement de M. Antide Boyer à l'article 1er de la proposition de loi relative à la réglementation des jeux. Ont voté contre : tous nos députés, sauf MM. Delory, Durre, Flévet, Ghesquière, Goniaux, Guesde, Guillain, l'abbé Lemire, qui n'ont pas pris part au vote.

BELGIQUE

LA CATASTROPHE DE LOUVAIN

Nouveaux détails. — La mise en bière des cadavres

Dans une dépendance de la gare, se trouvent les morts, affreux à voir. A cinq heures, a lieu la mise en bière. Ce sont les corps de MM. Louis Van Wyngaerde, habitant Kessel Loo, terrassier, travaillant pour compte de M. Somers entrepreneur et Hondebroeck, machiniste, de Kraenenes, de l'atelier de Renory. Les corps sont méconnaissables. Le terrassier est défiguré. Le machiniste a la tête coupée et le corps coupé en deux.

L'identité n'a pu être constatée qu'à l'aide des listes d'inscriptions.

La force de l'explosion était tellement grande qu'un tuyau pesant 175 kilos fut projeté à 20 mètres de hauteur, à une distance de 50 mètres, contre une façade dans la rue du Chemin de fer à Blauwput. D'innombrables carreaux sont cassés dans le voisinage. Le chef de station a reçu un boulon à travers les vitres de son bureau.

La liste des blessés

Les noms des blessés sont: MM. Louis Mathys, de Exhem Hoegaerde, terrassier ; Victor Legros, d'Ans, chauffeur du train qui fit explosion ; Pollé Jacques, voyageur, rue de Tirlemont, à Evere ; Mme veuve Ch. van Obberghem d'Evere, rue de Cologne et son fils Pierre-Félix ; Derdin, Herselt-Hoeylaert ; Germanus J.-B., rue de Malines, 172, charpentier, à Louvain ; Kempeneers Louis, terrassier, à Cumptich ; Edmond Moppe, cultivateur, Cortenberg ; Edm. Vandervelde, cultivateur, à Nosseghem; Gustave Pecters, terrassier, à Cumptich.

La plupart des blessés sont restés jusqu'à l'après-midi en traitement et une partie dirigés sur l'hôpital.

Le parquet composé de MM. Maes, juge ; Henry, substitut et Hecking, greffier est descendu à 3 h. 15.

Les autorités administratives arrivent de Bruxelles, à 4 h. 30. Une compagnie d'ouvriers des ateliers de Kessel-Loo, déblaie la voie.

La foule envahit la gare et regarde les travaux.

Le chauffeur Legros, qui se trouvait sur la locomotive qui a fait explosion, a passé à l'hôpital une nuit très agitée. Le matin, il s'est un peu calmé. Sauf complication, les médecins espèrent le sauver, mais il restera estropié ou impotent.

L'état des autres blessés est relativement satisfaisant ; tous sont encore sous le coup d'une forte émotion.

Les parents des victimes ont été admis mardi à l'hôpital, où des scènes déchirantes se sont produites devant les cadavres ou au chevet des blessés.

Une foule considérable, grossie des pèlerins venus à Louvain à l'occasion de la Saint-Joseph se presse sur les lieux de l'accident.

A LA CHAMBRE

Séance du 19 mars

Présidence de M. Nerinckx. — La séance est ouverte à deux heures.

Interpellation. — M. Mansart interpelle le ministre de la Guerre au sujet d'un chef de corps qui remet à un seul officier le commandement de trois bataillons et de dix compagnies dans le but de bénéficier personnellement d'une partie des frais de bureau afférents à ces commandements. Il s'étonne que l'autorité supérieure n'ait pas prescrit une enquête à ce sujet.

M. Cousebant d'Alkemade déclare que les allégations de M. Mansart sont inexactes. Le chef de corps, lorsqu'il a pris possession de son commandement a mis fin à des abus sans tenir compte de certaines dispositions réglementaires. Celles-ci lui ont été rappelées par une dépêche du 17 décembre. Il n'y avait rien à faire de plus.

M. Terwagne signale que dans le corps du génie, sur 72 officiers, il y en a 30 qui sont d'une façon presque permanente détachés un peu partout. (Hilarité sur les bancs socialistes.) Il ne suffit pas d'une lettre pour mettre fin à des abus de pouvoir comme celui que dénonce M. Mansart.

M. Cousebant maintient qu'il n'y a eu ni abus de pouvoir ni partage frauduleux de bénéfices. Les règlements militaires ont été observés. (Protestations sur les bancs socialistes.)

Autre interpellation. — M. Terwagne interpelle M. de Trooz au sujet de son refus d'accorder des subsides de l'Etat aux communes qui comprennent l'établissement de bains-douches dans leurs créations de bâtiments scolaires.

M. de Trooz répond que cela concerne le département de l'agriculture. Il n'a pas de crédits pour les bains-douches.

Troisième interpellation. — M. Mansart entretient la Chambre du ménage administratif de Haine-Saint-Paul. En l'absence du bourgmestre le Conseil a voté une augmentation de 200 francs au secrétaire communal. Or, celui-ci a commis des faux en faisant des procès-verbaux de séances du Conseil qui n'auraient pas eu lieu. Cet homme ne méritait certainement pas une récompense.

M. de Trooz justifie l'arrêté d'approbation qu'il a pris et après de nouvelles observations, l'incident est clos.

AU SENAT

Séance du 19 mars

Présidence de M. Simonis.

La séance est ouverte à 2 heures 20.

La catastrophe de la Sarre. — M. le président prie M. le ministre des Affaires étrangères de se faire l'interprète du Sénat pour exprimer ses sentiments au gouvernement allemand à l'occasion de la catastrophe minière de la Sarre. (Adhésion).

M. de Favereau s'associe aux paroles de regret exprimées par le président. (Très bien !)

La recherche de la paternité. — MM. Braun et Van den Heuvel justifient la suppression de la seconde partie de l'article 337 du Code civil sur la reconnaissance pendant le mariage. (Adopté).

L'article 338 sur les droits de succession de l'enfant naturel est adopté également.

M. de Sélys-Longchamps défend une série d'amendements qui sont successivement repoussés.

M. Goblet d'Alviella engage le Sénat à repousser tous les amendements de Mgr Keesen qui bouleversent, dit-il, toutes les dispositions arrêtées par la Commission.

Mgr Keesen déclare qu'il a toujours reproché aux projets de la Chambre et de la Commission de ne stipuler qu'en genre de réparation pour deux genres de fautes de gravité différente. Quand la mère a été victime de fraude ou de violence, il faut l'admettre à une réparation totale. L'action en filiation dans ce cas constituera le meilleur remède.

L'amendement de Mgr Keesen est repoussé. D'autres amendements ont le même sort.

FAITS DIVERS. — Enfant noyé. — Avant-hier matin, les enfants des époux Cocquyt, cultivateurs au hameau Wilde, jouaient dans la cour de la ferme, lorsque tout à coup l'un d'eux, le petit Léon, âgé de trois ans, tomba dans la fosse à purin. Aux appels des autres enfants, la mère accourut, se jeta dans la fosse et parvint à en retirer son enfant. Les soins nécessaires furent administrés à celui-ci. Néanmoins, il expirait dans la journée d'hier.

— **Vols et incendie.** — Il y a quelques jours, une forte quantité de lin fut volé chez M. Leysen, à Lokeren. Les deux frères Geeraert, inculpés dans cette affaire, furent arrêtés préventivement. La police fit une perquisition à leur domicile, dans la matinée d'avant-hier. Tandis que la perquisition avait lieu, les granges prirent feu. Les agents durent fuir précipitamment pour ne pas périr dans le sinistre. La femme d'un des frères Geeraert, et une autre personne, soupçonnés d'avoir mis volontairement le feu à la demeure, ont été arrêtées. Le parquet de Termonde a fait une descente dans l'après-midi. La maison d'habitation a pu être preservée, mais les dépendances sont détruites.

— **Les bienfaits des inondations.** — L'ingénieur agricole pour la circonscription de Termonde vient de faire rapport à M. le Ministre de l'Agriculture sur les conséquences qu'ont eues les inondations au point de vue des terres. D'après son rapport, une grande étendue des terrains qui furent inondés ont gagné en valeur, par suite du dépôt de limon abondant que l'Escaut y a amené.

— **Un pénible accident** est arrivé à Vlisseghem. Le nommé H. Van Haecke, voulant montrer à un camarade son pigeonnier, est tombé d'une échelle et est allé se briser la tête sur le sol empierré de la grange. Le malheureux avait le crâne fracassé et l'épine dorsale brisée. Il a succombé quelques heures après l'accident.

— **Affreux accident à la gare de Schaerbeek.** — L'identité du défunt a été établie par une lettre trouvée sur lui et adressée par le malheureux, un serre-frein, nommé Dantinne, à son frère, qui habite Braine. Le frère de Dantinne est venu reconnaître le cadavre.

— **Accidents à Anvers.** — Lundi soir est mort, à l'hôpital, Charles Stuldt, âgé de trois ans, qui était tombé par la fenêtre du deuxième étage de l'appartement occupé par ses parents, rue de la Fortune. — Florent Van Burderen, débardeur, âgé de vingt quatre ans, est tombé dans l'Escaut, au Doel, où il travaillait, et s'est noyé. — Un habitant de la rue de Rotterdam a été écrasé affreusement par le tramway. Longue rue des Villages. Il a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré.

— **Accident mortel à Thuin.** — M. Schutenaire, de Lobbes veuf et père de trois enfants, a été tué par une pierre détachée de la carrière M... père, à Thuin, et tué sur le coup.

Affaire mystérieuse. — On signale la disparition, depuis samedi matin, de M. Pierre De Wit, demeurant rue Thérésienne, 8, à Bruxelles. M. De Wit avait été menacé de mort par un individu qui serait sorti récemment de prison. Ce qui paraît étrange, c'est que M. De Wit, avant de partir, a déclaré se rendre chez l'individu en question.

BLANKENBERGHE

L'INSTALLATION DU NOUVEAU BOURGMESTRE. — Le comité organisateur, sous la présidence d'honneur de M. le baron Alb. Ruzette, membre de la chambre des Représentants, et présidé par M. Ans. Vernieuwe, l'élu du 24 février dernier, vient de fixer la date de l'inauguration de M. Gustave D'Hont, comme bourgmestre de Blankenberghe. Elle aura lieu le lundi 8 avril prochain, et de nombreuses et belles fêtes seront organisées à cette occasion.

SPA

UNE MAISON QUI S'EFFONDRE. — Un enfant tué ; plusieurs blessés. — Dimanche, après le passage d'un train se dirigeant vers Stavelot une maison située à une dizaine de mètres de la voie ferrée, cour Bihain, s'est effondré, ensevelissant sans ses décombres, la famille Bertholet-Grosjean qui l'occupait. Les voisins sont immédiatement accourus et après de grands efforts sont parvenus à retirer les habitants qui tous étaient plus ou moins gravement blessés.

Une fillette de cinq ans avait été écrasée par un madrier et ne tarda pas à succomber. Le père, la mère et leurs cinq autres enfants ne doivent la vie qu'au fait que le plafond du premier a résisté à la chute des débris.

MENIN

DEUX FILLETTES BLESSÉES AUX BARRAQUES

Un cheval emballé. — Entre un mur et une roue. Une enfant renversée par une voiture

Un accident d'une certaine gravité s'est produit dans le quartier des Barraques, lundi soir, vers 6 heures. Un boulanger de la rue de Wervicq, M. Jules Vanhiervliet, faisait sa tournée habituelle dans la rue de la Redoute ; il venait de servir un client et de reprendre place dans sa voiture, quand soudain, le cheval prit peur et s'emporta ; malgré tous ses efforts le conducteur ne put retenir l'animal, qui se dirigea à une vive allure, vers l'avenue de la Ferme. Dans la rue, des jeunes enfants prenaient leurs ébats. La plupart crussent à se garer à temps, mais, deux fillettes, Marie Debacker, 8 ans et Bertha Deleu, 6 ans, en voyant arriver l'attelage, se contentèrent de se serrer contre la muraille, à l'angle de la ru de la Redoute et de l'avenue de la Ferme. Justement à cet endroit, le cheval tourna si brusquement, qu'une des roues frôla les deux enfants. La petite Deleu fut serrée entre le mur et la roue et atteinte à la tête par le moyeu, et a été sérieusement blessée au-dessus de l'œil gauche. En outre, le cuir chevelu fut enlevé sur une assez grande superficie. Quant à l'autre fillette, elle fut renversée et la roue lui passa sur le corps. Les deux enfants relevés par des témoins de l'accident, furent transportées chez leurs parents où M. le docteur De Backer vint leur donner des soins. Leur état, quoique sérieux, n'inspire aucune inquiétude. La petite Marie De Backer se plaint de lésions internes, mais le médecin pense qu'aucun organe vital n'est atteint.

DEERLYK

DRAME AU REVOLVER

Depuis quelque temps, les familles Dhooghe et Christiaens vivaient en mauvaise intelligence et de fréquentes querelles avaient lieu entre elles. Lundi après-midi, les antagonistes étaient de nouveau aux prises ; vers quatre heures, Camille Christiaens sortait de l'estaminet *La Cantine* quand l'un des frères Dhooge lui jeta une pierre. Il la ramassa et rentra au cabaret. Peu après, les frères Dhooge armés de bûches, le poursuivirent. Alors, se croyant en état de légitime défense, Christiaens se retourna et tira un coup de revolver qui atteignit l'aîné, âgé de 24 ans, lui traversant le ventre de part en part.

Le blessé eut encore la force de s'enfuir chez lui, mais là il s'affaissa. Le docteur Isebaert a constaté que son état était extrêmement grave.

Les gendarmes de Courtrai ont procédé à l'arrestation de Christiaens. Mardi, le Parquet a fait une descente à Deerlyk.

LEVEGHEM

UN ACCIDENT MORTEL

UN GARDE-BARRIÈRE TAMPONNÉ PAR UN TRAIN

Un pénible accident s'est produit lundi soir, à Ledeghem, et a causé dans cette commune une profonde émotion. Un garde-barrière de la Compagnie de la Frande-Occidentale, M. Camille Quaegebeur, 23 ans, célibataire, avait pris congé durant la journée de lundi. Le soir vers huit heures, il regagnait son domicile à pied, en suivant la voie ferrée, venant de la direction de Roulers, et se dirigeant vers la station.

On ne sait, exactement comment les choses se sont passées, mais le malheureux Quaegebeur fut tamponné par le train venant de Roulers, un peu avant son entrée en gare. Le mécanicien qui s'était aperçu de l'accident stoppa presque aussitôt et accompagné des autres employés du train, il courut à l'endroit où il avait ressenti le choc de la machine. M. Quaegebeur avait eu les deux jambes presque sectionnées, au-dessus des genoux. Relevé inanimé et tout sanglant, il fut transporté à l'hôpital de Ledeghem, où M. le docteur Derycker vint lui donner des soins. Le médecin jugea aussitôt l'amputation des jambes nécessaires. Il procéda donc aussitôt à l'opération chirurgicale. Mais le malheureux expirait avant qu'elle ne fut terminée, succombant à une hémorragie.

Une enquête est ouverte par la police locale et l'administration de la Compagnie.

MOUSCRON

L'INFANTICIDE DE LA FRONTIERE

Flore Médo, 36 ans, qui fut arrêtée le 14 janvier dernier, rue des Poutrains à Tourcoing, sous l'inculpation d'avoir jeté dans un puits à Mouseron, le 11 janvier, son enfant, âgé de quatre semaines, comparaîtra prochainement devant la Cour d'Assises du Nord pour assassinat.

PEHUWELZ

NOUS APPRENONS avec regret la mort de M. Emile Huicq, membre de la Commission administrative des Hospices civils de Péruwelz, décoré de la médaille civique de 1re classe et de la croix commémorative du Règne de Léopold II.

ESTAIMPUIS

LES QUÊTES DANS LES ÉGLISES. — Un jugement intéressant. — La première chambre du Tribunal civil de Tournai a rendu, mardi matin, son jugement dans le procès intenté par le Bureau de bienfaisance d'Estaimpuis, à M. Lefebvre-Fourez, industriel, en sa qualité de président de la Société St-Vincent-de-Paul de cette commune.

Le Tribunal repousse la prétention du Bureau de bienfaisance de faire rendre compte au président de la Société St-Vincent-de-Paul du produit des quêtes faites à l'église d'Estaimpuis au profit de la Conférence.

Il admet le principe d'après lequel le Bureau de bienfaisance n'a pas le monopole de la quête pour les pauvres à l'église, mais un simple droit parallèle à celui qui a la fabrique d'autoriser, d'accord avec Mgr l'Evêque, d'autres collectes, non seulement au profit de pauvres déterminés ou de sociétés particulières de charité, mais même pour les pauvres en général.

On ne doit pas, dit le jugement, à défaut d'un texte précis, entraver le libre exercice de la charité et chacun doit pouvoir faire distribuer ses aumônes par tel intermédiaire qui lui convient.

Il importe de noter que cette décision est conforme aux derniers arrêtés français, qui ont eu à trancher des difficultés analogues, relativement à des textes de lois encore en vigueur dans les deux pays, car ils datent du premier Empire, époque où la Belgique était réunie à la France.

Société Hypothécaire Belge et Caisse d'Epargne

Société Anonyme au capital de 5.000.000 Francs. — Siège social: Avenue des Arts, 71, ANVERS.

Conseil d'Administration : MM. Fréugand Cogels, président ; Edouard Thys, vice-président ; Alph. Ullens de Schooten, Léon Van den Bosch, Henry Engels. — **Collège des Commissaires :** MM. le comte Adrien de Borchgrave d'Altena, Léon Collinet-Plissart, Auguste Delbecke, Jean de la Faille de Léverghem, Edouard Joly, le comte Oscar Le Grelle, le baron Frédéric de Roest d'Alkemade.

Prêts hypothécaires. Avances sur titres. Livrets d'épargne : 3.25 p. c. Dépôts à terme fixe : à 3.60 p. c. Obligations foncières rapportant annuellement 3.60 p. c. 13055-1

LA VIE SPORTIVE

Cyclisme

FANFARE CYCLISTE DU NORD-TOURISTE. — Ce soir, mercredi, répétition générale, au local à huit heures, pour les trompettes et clairons ; à huit heures et demie, pour tous les musiciens. Présence indispensable.

Le concert, organisé, d'accord avec la société des trompettes « L'Ancienne », au profit d'un sociétaire malade est reporté au 15 avril.

ANTIDERAPANTS IMPERFORABLES

LE MARQUIS

PERFECTIONNES sur enveloppes renforcées

J. Dufour, 30, rue du Château, Roubaix. 1348:

Hippisme

COURSES A MAISONS-LAFFITTE du mardi, 19 mars

Maisons-Laffitte, 19 mars. — (Par dépêche.) — La Société Sportive est vraiment une Société heureuse. Alors que les jours précédents on craignait, en se mettant en route, d'avoir à passer un après-midi sous la pluie, ce qui déterminait nécessairement beaucoup d'abstentions, le soleil s'est montré aujourd'hui dès midi et a ainsi engagé bon nombre de sportsmen à faire le déplacement ; c'est dire qu'il y avait foule, bien que le programme ne fut pas plus attrayant que celui d'hier à Saint-Cloud. Voici les résultats :

Prix de Sartrouville (à réclamer, 3.000 fr., 2.200 m.) : 1er, Louisbonne, à M. Altmann, pes. 16.00, pl. 12.00, pel. 9.00, pl. 6.50 ; 2e, Kharbin, à M. I. Wysocki, pes. 16.50, pel. 10.50 ; 3e, Grande Ourse ; 4e, La Goualeuse. — Non placés : Chateauvert, Ocelot, Vilna.

Prix de Villechétive (4.000 fr., 1.100 m.) : 1er, Chanaan, à M. Edmond Blanc, pes. 13.00, pl. 12.00, pel. 7.00, pl 6.50 ; 2e, Pollorcoe, à M. le comte Lair, pes. 22.00, pel. 10.50 ; 3e, En Avant Marche ; 4e, Bon. — Non placés : Field Mouse.

Prix de Guygareau (à réclamer, 5.000 fr., 2.400 m.) : 1er, Red [illegible], à M. F. Charron, pes. 54.00, pl. 25.50, pel. 20.50, pl. 12.50 ; 2e, Prangins, à M. H. Rigaud, pes. 43.00, pel. 24.00 ; 3e, Mont d'Eragny ; 4e, Lutour. — Non placés : Toast, Electre, Mlle de St-Come.

Prix Gallistrate (15.000 fr., 2.400 m.) : 1er, Mortier, à M. Maurice Caillault, pes. 89.00, pl. 20.50, pel. 44.00, pl. 7.50 ; 2e, La Belle II, à M. B. Chan, pes. 12.00, pel. 5.50 ; 3e, La Neuville. — Non placés : Orpheline.

Prix d'Almenèches (handicap, 5.000 fr., 1.600 m.) : 1er, Constance, à M. Arthur Veil-Picard, pes. 34.00, pl. 15.00, pel. 17.00, pl. 7.50 ; 2e, Auguste, à M. I. Wysocki, pes. 85.00, pel. 12.50 ; 3e, Lavarède, à M. F. Charron, pes. 23.50, pel. 12.50 ; 4e, Ypsilanti. — Non placés : Oakleigh, Zig Zag, Six Mai, Gioconda, Kâa, Arc en Ciel III.

Prix de Neaufles (6.000 fr., 1.600 m.) : 1er, Ascalon, à M. Michel Ephrussi, pes. 68.00, pl. 22.00, pel. 31.00, pl. 10.50 ; 2e, Zakar, à M. Edmond Blanc, pes. 13.00, pel. 6.00 ; 3e, Poterne, à M. J. de Bremond, pes. 23.00, pel. 11.50 ; 4e, Cappiello. — Non placés : Fox, Monte Cristo, Preobrajensky.

MERCREDI, 20 mars, à deux heures, courses au Tremblay.

COURSES ANGLAISES

Londres, 19 mars. — (Par dépêche.) — Résultats du Lincolnshire Handicap : 1er, Ob (Stern), 25/1 ; 2e, Kaffir Chief (W. Griggs), 100/7 ; 3e, Rifleite (Watts), 38/1. Il y avait vingt-quatre partants. « Ob » a gagné par cinq longueurs, trois longueurs séparant le deuxième du troisième. « Ob » est un cheval français appartenant à M. Ephrussi.

Football-Association

UNION SPORTIVE DE L'ASSOCIATION AMICALE DE SAINT-LOUIS. — L'équipe seconde de l'U. S. A. A. St-L., privée de quatre de ses joueurs, a fait match nul (deux buts à deux), dimanche, avec l'équipe première de l'Union Sportive Saint-Georges. — L'équipe troisième a battu l'équipe correspondante du Club Sportif Saint-Christophe, par cinq buts à deux.

Cross-Country

RACING-CLUB TOURQUENNOIS. — Les sociétaires désireux de faire partie de la section de cross-country, sont priés de s'inscrire au local : 10, rue Motte, à Tourcoing. L'entraînement aura lieu les mardis et vendredis à sept heures et demie du soir, sous la conduite de M. Joseph Dubar.

L'UNION RÉGIONALE DU NORD DE LA F. G. S. P. F. organisait dimanche, à Douai, son championnat annuel de cross-country. Plusieurs sociétés de Tourcoing avaient répondu à l'invitation qui leur avait été adressée et vingt-deux coureurs représentant les sociétés suivantes se trouvaient présents au départ : le Cercle Sportif St-Joseph (7), le Standart Athletic Tourquennois (5), l'Union Sportive de l'Association Amicale de St-Louis (7), la Jeunesse Sportive Notre-Dame-de-Lourdes (2), la Saint-Martin (1). Le parcours, qui comprenait un peu de plat, du sous-bois et du terrain accidenté, mesurait environ 8 kilomètres. Le classement par équipes a donné comme résultat : 1er, l'Union Sportive de l'Association Amicale de St-Louis, de Tourcoing ; 2e, le Cercle Sportif St-Joseph (Croix-Rouge) ; 3e, le Standart Athletic Tourquennois ; 4e, l'Institut Populaire, de Sin-le-Noble.

Natation

LES ENFANTS DE NEPTUNE DE TOURCOING. — Ce soir mercredi, l'équipe première de water-polo des Enfants de Neptune se rendra à Lille, pour un match d'entraînement avec l'équipe première des Pupilles de Neptune. Réunion à la gare de Tourcoing à sept heures et demie précises.

Tir

ROUBAIX. — La première journée du concours *international de tir réduit à l'arme de guerre et la carabine*, organisé par la Société de gymnastique « L'Ancienne » de Roubaix, a réuni, dimanche, quelques bons tireurs de la région. Toutefois, *un seul beau point, fait par* M. Jules Bonte, du Tir National de Roubaix, a été réussi, ce qui est assez compréhensible, au début de la saison où l'entraînement n'a pu encore être efficace. Plusieurs sociétés s'étaient fait représenter, le matin, à la réunion préparatoire de l'Union des Sociétés de tir réduit de Roubaix, Tourcoing, Lannoy et leurs cantons. D'un commun accord, pris entre MM. Desreux et Wagnon, du « Tir Régional » de Roubaix ; M. Delcporte, président de la « Revanche » de Croix ; MM. Noyon, secrétaire, et Malliez, de « L'Avant-Garde » du Moulin-de-Roubaix ; M. Jules Bonte, du « Tir National » de Roubaix ; MM. Albert Dupureur, président du tir et Ch. Roan, de « L'Ancienne », il a été décidé de se réunir dimanche prochain, 24 mars, à onze heures, au local de « L'Ancienne ». Quelques délégations viendront également tirer le Challenge. C'est donc en perspective une autre belle journée à l'actif du tir.

Combats de coqs

ROUBAIX. — Dimanche 24 mars, à 6 h. 1/2, chez M. Louis Stien, 2 de 3 pour 25 fr., plus un souper de 25 couverts, contre Thetlinck et les Jeunes gens de l'Entrepont. — Lundi à 7 h., 2 de 3 pour 50 fr., contre le Bec d'Acier. 21449d

— Jeudi 21 mars, chez M. Alphonse Destobbeleire, 66, rue de Mouvaux, à l'Abondance, 3 de 5 pour 100 francs, contre le Bon Vivant. M. Charles Denis et les Invincibles réunis à 6 heures. 21404

— Dimanche 24 mars, à 5 heures, chez M. Emile Dambrin, rue de Maubeuge, 3 de 5 pour 100 fr., contre les Jeunes gens et les Associés du Coq Fidèle de chez M. Th. Teilink. 730

COMMERCE

COURS DES MARCHES A TERME DU MARDI 19 MARS 1907

LAINES PEIGNEES (Type Unique)

MOIS	ROUBAIX-TOURCOING COTE OFFICIELLE Préc.	Midi Ach. Reob.	Ach. et Vend.	4 h 1/2 Ach. et Tourc.	Ach. et Vend.	ANVERS TYPE Préc.	Jour
MARS... 1907.	6 050	6 ..	N	6 ..	A	6 ..	6 050
AVRIL	5 975	5 95	V	5 95	N	5 95	5 90
MAI	5 925	5 90	V	5 85	A	5 874	5 80
JUIN	5 875	5 85	N	5 80	N	5 80	5 75
JUILLET	5 825	5 85	N	5 80	N	5 775	5 70
AOUT	5 825	5 775	N	5 73	N	5 725	5 65
SEPTEMBRE	5 80	5 75	V	5 725	N	5 675	5 60
OCTOBRE	5 775	5 725	V	5 725	N	5 65	5 55
NOVEMBRE	5 75	5 70	V	5 675	N	5 60	5 55
DECEMBRE	5 725	5 675	V	5 65	N	5 575	5 525
JANVIER 1908	5 675	5 65	V	5 65	N	5 55	5 50
FEVRIER	5 65	5 625	V	5 625	N	5 525	5 475
Tendance						Sout.	à p. s.
Ventes	43000	35000		55000		2.000	1200.0

(*Communiqués par MM. les Courtiers*).

AFFAIRES TRAITEES A LA CORBEILLE

ROUBAIX-TOURCOING, 19 mars. — On a traité 140.000 kilos dont détail suit :

Le matin : Sur mars, 5.000 kil. à 6.00 ; sur avril, 10.000 kil. à 5,95 ; sur mai, 5.000 kil. à 5,90 ; sur juin, 5.000 kil. à 5,85 ; sur août, 5.000 kil. à 5.775 ; sur octobre, 5.000 kil. à 5,75 ; sur novembre, 5.000 kil. à 5,70 ; 5.000 kil. à 5,675 ; sur décembre, 25.000 kil. à 5,675 ; 15.000 kil. à 5,70. — Total : 85.000 kilos.

Le soir : Sur mai, 5.000 kil. à 5,85 ; sur juin, 10.000 kil. à 5,80 ; sur août, 20.000 kil. à 5.75 ; sur septembre, 10.000 kil. à 5,725 ; sur décembre, 10.000 kil. à 5,65. — Total : 55.000 kilos. — Ensemble : 140.000 kilos.

Dernier jour d'émission de filières sur mars 23 courant, avant quatre heures.

Jeudi 21, cote officielle à midi.

SUINTS

Matin et soir : Inchangés.

LA LAINE A LONDRES

Londres, 19 mars, 8 heures soir. — MM. Willans et Overbury, Charles Balme et Cie, ont offert aujourd'hui 14.500 balles, dont 7.500 de croisés et 400 de Cap. Les enchères sont très animées, les Anglais et les Allemands sont les principaux acheteurs. Les prix sont sans changement.

Demain, vente de 13.000 balles.

LAINES BRUTES, COTONS, CAFES

MOIS	LE HAVRE Laines Préc.	Laines Jour	Cotons Préc.	Cotons Jour	Cafés Préc.	Cafés Jour
MARS 1907	191 ..	189 50	69 ./.	68 1/4	38 50	38 50
AVRIL	191 50	190 ..	68 3/4	68 ./.	38 75	38 75
MAI	191 50	190 ..	68 7/8	68 1/4	38 75	38 75
JUIN	192 ..	190 50	68 3/4	68 1/8	38 75	38 75
JUILLET	192 50	191 ..	68 3/4	68 1/8	38 75	38 75
AOUT	192 50	191 ..	68 5/8	68 ./.	38 75	38 75
SEPTEMBRE	193 50	192 ..	68 5/8	68 1/8	38 75	38 75
OCTOBRE	193 50	192 ..	68 5/8	68 ./.	39 ..	39 ..
NOVEMBRE	193 ..	191 50	68 1/2	68 5/8	39 ..	39 ..
DECEMBRE	191 ..	189 ..	68 1/2	68 1/2	39 ..	39 ..
JANVIER 1908	186 ..	184 ..	68 1/8	67 1/2	39 ..	39 ..
FEVRIER	186 ..	184 ..	68 1/8	67 1/2	39 25	39 25
Tendance	calm.	Sout.	calm.	Calm.	Sout.	Sout.
Ventes	1375	1900	5100	4200	13000	20000

COTONS

MOIS	Préc.	Jour	MOIS	Préc.	Jour
COURANT	5 61	5 57	JUIN-JUILLET	5 59	5 55
JANVIER-FEVRIER	5 61	5 57	JUILLET-AOUT	5 58	5 54
FEVRIER-MARS	5 61	5 56	AOUT-SEPTEMBRE	5 55	5 52
MARS-AVRIL	5 61	5 56	SEPTEMBRE-OCTOBRE	5 56	5 51
AVRIL-MAI	5 61	5 57	OCTOBRE-NOVEMB.	5 53	5 51
MAI-JUIN	5 61	5 57	NOVEMB.-DECEMBRE	5 56	5 52

(*Communiqués par MM. Lehoucq et Charlet, Tourcoing et Le Havre*).

COTONS AMERICAINS

NEW-YORK, 19 mars. — (Par dépêche). — Ouverture. — Mars, baisse 6 ; mai, baisse 4 ; juillet, baisse 3 ; octobre, baisse 3 ; janvier, baisse 5.

LE CENTRAL ÉLECTRIQUE DU NORD

Cette Société va constituer très prochainement une filiale dont l'objet exclusif sera d'exploiter les usines de Wasquehal. Les installations de celles-ci avancent rapidement. Dès le mois de mai prochain, elles pourront fournir l'énergie électrique, et de nombreux contrats sont signés par d'importants industriels du département. On sait de plus que ces usines fourniront le courant électrique aux Tramways de Roubaix, de Tourcoing, et à l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing.

Le « Central Electrique du Nord » conservera un très gros intérêt dans cette affaire et recevra, en dehors du prix de cession des usines, en rétribution de ses apports, un nombre considérable de parts de fondateur. La Société filiale sera française, et le « Central Electrique » y aura pour collaborateurs des gens influents des plus appréciés dans le monde de l'Industrie et de la Finance en France.

Le « Central » pourra étendre considérablement le champ de son activité en s'intéressant dans d'autres affaires d'électricité et de traction, remplissant ainsi son objet social. Le bénéfice de l'exercice de 1905-1906 qui s'est élevé à 212.750 fr. environ, a été reporté à nouveau, et constitue déjà une réserve correspondant à plus de 4 % du capital ; celui de l'exercice 1907 paraît ne pas devoir être inférieur. La distribution d'un dividende semble donc être assurée pour l'année en cours.

Les parts de fondateur ayant droit à la moitié des bénéfices après les prélèvements d'usage et de 4 francs par action semblent tout spécialement appelées à une hausse très sensible, aussitôt ouverte l'ère des dividendes. 21429d

MARCHÉS DIVERS

LILLE. — Cours des sucres. — Sucre ind. c' 1 j., 22.25 ; sucre pain n° 1, 60.00 ; sucre cassé 5 k., 59.50.

Alcool Nord fin. — Courant, 40.50 ; prochain, 41.00 ; 4 de mai, 40.50 ; 4 derniers, 37.50 ; 3 d'octobre, 36.25.

BOURBOURG, 19 mars. — Pois bl. 30.00 à 33.32 ; fèves, 16.30 à 17.32 ; Gr. lin, 27.32 à 28.00 ; avoine, 9.00 à 9.60 ; Pommes de terre, les 100 kil., 8.00 à 12.00 ; pommes, 35.00 à 40.00 ; beurre, *en pièces*, le kilo, 2.60 à 2.80 ; œufs, les 26, 1.90 à 2.00 ; lin, les 1.500 gr., 1.60 à 1.75 ; étoupes, les 100 kil., 22.00 à 24.00.

Bestiaux. — Génisses grasses, le kil., 0.80 à 0.90 ; génisses pleines, la pièce, 300.00 à 400.00 ; vaches grasses, le kilo, 0.70 à 0.80 ; vaches laitières, la pièce, 500.00 à 600.00 ; vaches pleines, la pièce, 450.00 à 600.00 ; bœufs gras, le kil., 0.75 à 0.85 ; taureaux, la pièce, 200.00 à 250.00 ; veaux gras, le kilo, 1.30 à 1.40 ; moutons, le kilo, 1.10 à 1.20 ; porcs gras, le kilo, 1.10 à 1.20 ; porcs coureurs, la pièce, 45.00 à 55.00.

CYSOING, 19 mars. — Beurre, le kilo, 3.20 ; œufs, le quart, 2.10.

LOTERIE de l'Œuvre des PAUVRES HONTEUX

2 Gros Lots de 100.000f

10.000f-1000f-1.000-500-100f

tous payables en or et déposés au Comptoir d'Escompte

PRIX DU BILLET : 0.50 Centimes

TIRAGE irrévocable : 1er MAI 1907

En vente chez tous les Buralistes, Papetiers, etc. Envoi à domicile contre mandat ou bon de poste et timbre de retour. 10 timbres en sus pour 10 f. Adresser : M. A. MEYER, Secrét. du Comité, 11, r. J.-B. Dumas, 11, Paris

REMISE aux MARCHANDS 10 %

BULLETIN FINANCIER

PARIS, 19 mars 1907.

Le marché a été fort perplexe. Au début, beaucoup de spéculateurs g